



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 12 mai 2022

Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye

Tél. 024/433.19.50
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 01/2022

Rapport sur la gestion et les comptes 2021 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2021 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 11 mai 2022.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2021, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2021 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

L'année 2021 fut l'année de transition avec la fin de la législature 2016-2021 comprenant le changement de trois personnes au sein de la Municipalité. La nouvelle équipe a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021 et a été directement plongée dans le vif du sujet avec un temps d'adaptation relativement court. Les problèmes et la gestion du quotidien ont vite placé la nouvelle Municipalité dans le concret.

En effet, dès les premiers jours de la nouvelle législature, la météo n'a pas épargné notre Commune avec des inondations à répétitions créant de lourds dégâts matériels et psychologiques dans notre communauté.

La fixation du plafond d'endettement, le budget et le plan de législature ainsi que le taux d'imposition ont dû être traités rapidement pour être en conformité avec les attentes du Canton.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Tout cela aurait bien évidemment été impossible sans l'appui du secrétariat communal, de la bourse et du contrôle des habitants, toujours à l'écoute et efficace.

Le bon fonctionnement de notre commune ne serait pas possible sans l'implication des 17 responsables des STEPS, concierges et employés communaux. Un grand merci à eux.

L'année 2021 est marquée aussi par l'engagement à temps partiel d'un employé communal à un taux de travail de 40% et l'acquisition d'un véhicule communal.

L'année 2022 est aussi riche en projets et objectifs. En premier lieu, la mise à l'enquête de notre nouveau plan d'affectation, le PACom, qui génère beaucoup de questions et d'inquiétudes. La mise à l'enquête du projet de mise à ciel ouvert du ruisseau du Champ des Pierres, la modification du règlement des taxes d'épuration, le ruisseau du Marais, etc... la liste est longue.

B COMPTE D'EXPLOITATION 2021

L'exercice 2021, totalisant CHF 4'097'442.37 de revenus et CHF 4'031'791.78 de charges, laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 65'650.59, après déduction des amortissements obligatoires budgétés qui se montent à CHF 217'508.40 (amortissements du patrimoine administratif).

A la demande de la Commission des Finances sur le rapport des comptes 2020, des amortissements financiers ont été passés sur l'exercice 2021. Il s'agissait, entre-autre, du crédit pour l'étude du projet « Romarin » pour un montant de CHF 71'545.15. Le total des amortissements financiers est de CHF 504'545.15, compensés par une reprise du fonds de Renouvel./Rénovation de CHF 430'000.00 (selon préavis 02/2019 demande d'un crédit d'investissement pour la rénovation du bâtiment de la Clef des Champs).

Le compte d'investissement « Rénovation du bâtiment de la Clef des Champs » a été bouclé sur l'exercice 2021. Le compte au bilan 91232 Auberge communale se solde au 31.12.2021 à CHF 666'472.15. A ce jour, nous ne connaissons pas la valeur fiscale du bâtiment après rénovation (en révision sur les documents du Registre Foncier). En conformité avec le préavis 02/2019, la différence entre ce montant et la valeur fiscale du bâtiment sera amorti dès que nous aurons connaissance de cette dernière.

Comme demandé par la Commission des Finances, les indemnités de CHF 12'500.00 versées au tenancier pendant la période des travaux (janvier à juin 2020) ont été comptabilisées dans le compte 355 – auberge communale, sous la rubrique « aides spéciales ». Un montant de CHF 15'000.00 pour l'aménagement des chambres d'hôtes a été sorti du compte d'investissement et passé sous le compte 91291 « Auberge communale – aménagement des chambres d'hôtes ». Ce montant est amorti sur 5 ans, soit CHF 3'000.00 par an.

Malgré une hausse conséquente des impôts des Personnes Physiques d'environ 285'000.00 par rapport à l'exercice 2020, le résultat de la péréquation sera à nouveau « favorable » pour 2021 ; un montant total de CHF 55'000.00, selon les premiers chiffres communiqués par le Canton, devrait nous être remboursé dans le courant de l'automne 2022. Le Canton a repris à sa charge une partie de la facture sociale, avec une baisse de plus de 3 points d'impôt par rapport aux acomptes payés. Ce fait, ainsi qu'une augmentation de la population de près de 70 personnes en 2021, influencent positivement ce résultat.

Le plan comptable a été modifié avec la création du compte « 113 Service du personnel » qui regroupe tous les employés. Les heures effectuées et les charges sociales sont réparties dans les différents dicastères sous « imputation interne – charges du personnel ».

1. Administration générale

Administration Générale

101 Conseil général

101.300 Rétributions

Légère augmentation par rapport au budget : heures du bureau pour les élections communales et heures des Commissions avec 2 séances supplémentaires du Conseil Général.

102 Municipalité

102.3001 Vacances Municipalité

Lors des exercices précédents, les vacances étaient directement ventilées dans les différents dicastères. Pour une meilleure visibilité les heures consacrées par les municipaux sont regroupées sous ce poste et ventilées par une imputation interne dans les dicastères.

110 Administration

110.301 Traitement du personnel

Les charges du personnel administratif se montent à CHF 115'589.65, ce compte regroupe les salaires et les charges.

Par comparaison - Salaires 2021 : CHF 105'493.90 – salaires 2020 : CHF 102'353.00, légère augmentation par rapport à 2020, quelques heures supplémentaires pour le secrétariat dues à un surcroît de travail.

Heures comptabilisées sous administration pour les Syndique-Syndic et les Municipales-Municipaux :

- heures administration : 251
- heures aménagement – PACom : 27.5
- heures enquêtes : 61.25

Charges sociales en augmentation, tous les membres de la Municipalité cotisent à l'AVS depuis le 1^{er} juillet.

110.3101 Frais informatique

Contrats d'assistance informatique et licences pour tous les postes de travail, ainsi que pour le Contrôle des habitants ; contrat pour le SIT (hébergement et mise à jour) et diffusion des géo-données du cadastre souterrain.

110.311 Achat mobilier-machines-mat.

Achat de 2 armoires pour la réception du bureau communal pour un montant de CHF 2'656.40 et d'un projecteur laser + écran pour un montant de CHF 2'155.00.

110.3171 Journal « Générations » et cadeaux jubilaires

81 abonnements au Journal « Générations » offerts. Cadeaux de fin de législature pour les 3 membres qui ont quitté la Municipalité.

110.352 Participation charges autres communes

Solde de la facture de la Commune de Bioley-Magnoux pour les travaux d'assainissement au stand de tir de Bioley-Magnoux. Selon la convention signée, la Commune de Donneloye doit participer aux coûts de ces travaux (installation des récupérateurs de balles sur la butte). Un acompte de CHF 8'600.00 a été comptabilisé en 2020, le solde de CHF 8'721.25 a été payé en mai 2021.

110.431 Emoluments

En 2021 le Contrôle des habitants a enregistré 57 arrivées. L'augmentation d'environ 70 habitants a engendré également une augmentation des attestations et des divers documents.

113 Service du personnel

Ce poste regroupe tous les employés de la commune soit :

- 3 personnes à l'administration + 1 personne pour les archives
- 1 employé communal à 40% dès le 1^{er} octobre 2021
- 17 employés-es qui travaillent à l'entretien des bâtiments communaux, des déchèteries, des step, des places de jeux, des cimetières, etc...

Les heures et les charges sociales sont ventilées dans les dicastères par le compte 113.490 – Imputation interne – charges du personnel.

2. Finances

200 Comptabilité générale - contentieux

200.3301 Intérêts bonifiés, défalcatons, remise

Défalcations de factures anciennes (taxes facturées par erreur et personnes parties à l'étranger) pour un montant total de CHF 6'776.70.

200.309 Attribution réserve impôts à encaisser et débiteurs

Selon discussion avec la Fiduciaire, il a été décidé d'augmenter la provision pour les impôts à encaisser et les débiteurs d'un montant de CHF 1'000.00 (provision au bilan sous compte 92594 : CHF 64'000.00).

210 Impôts

Augmentation des rentrées des impôts par rapport à 2020 : + CHF 355'000.00 environ

210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Modifications enregistrées par rapport aux comptes 2020:

(montants arrondis à environ :)

Impôt revenu et fortune : + CHF 286'000.00

Impôt à la source : + 8'900.00

Impôt personnes morales : - 6'000.00

Impôt foncier : + 2'300.00

Droits de mutation : + 48'400.00

Impôt successions/donations : + 4'600.00

Impôt sur les gains immobiliers : + 16'400.00

Impôts frontaliers : - 1'300.00

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Malgré l'augmentation des revenus, le résultat de la péréquation est à nouveau favorable pour la Commune. Les acomptes payés en trop en 2021 seront remboursés courant 2022. (montants mis en réserve au 31.12.2021).

210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 18'282.75, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

220 Service financier

220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Pour le calcul de la péréquation 2020, acomptes payés en trop comptabilisés au 31.12.2020 :

| | |
|---|---------------------|
| Péréquation directe, acomptes payés en trop | CHF 100'000.00 |
| Facture sociale, acomptes payés en trop | CHF 65'000.00 |
| Réforme policière, acomptes payés en trop | <u>CHF 3'000.00</u> |
| Total : | CHF 168'000.00 |

Montants remboursés en 2021 :

| | |
|-----------------------|---------------------|
| - Péréquation : | CHF 114'962.00 |
| - Facture sociale : | CHF 75'471.00 |
| - Réforme policière : | <u>CHF 3'977.00</u> |
| Total : | CHF 194'410.00 |

Différence : CHF 26'410.00 en bénéfice sur 2021

A cela s'ajoute, selon le décompte provisoire 2021 les écritures suivantes :

| | |
|---|-----------------------|
| Péréquation directe, acomptes payés en trop | CHF 20'000.00 |
| Facture sociale, acomptes payés en trop | CHF 40'000.00 |
| Réforme policière, montant à rembourser | <u>CHF - 5'000.00</u> |
| Total : | CHF 55'000.00 |

230 Amortissements et réserve non ventilés

A la demande de la Commission des Finances, les frais d'étude pour le projet « Romarin » ont été complètement amortis sur l'exercice 2021 pour un montant de CHF 71'545.15 (amortissement financier).

3. Domaines et bâtiments

320 Forêts

320.352 Participation charges autres communes

Pot commun et coût poste du garde un peu en dessous du budget

35 Bâtiments :

3511 - Collège de Donneloye

Quelques travaux de mise en conformité des locaux pour l'ouverture de la garderie ont été effectués soit :

Pose d'une barrière de sécurité pour les escaliers intérieurs et fermetures des fenêtres : CHF 4'000.00 sur le compte 3511.314

Modification de la barrière sur l'escalier extérieur : CHF 2'077.20 sur le compte 3511.315

La baignoire de l'appartement de 4 pièces a été changée, ce qui a engendré quelques frais de remise en état de la salle de bains : CHF 4'283.40 sur le compte 3511.315

Imputation interne – charges du personnel : CHF 19'246.80, montant en augmentation à cause des heures consacrées à la désinfection des classes : 178 heures en 2021. Montant en partie pris en charge par l'ASIRE.

3511.4271 – loyers de la garderie et 3511.4651 – participation garderie

Ces comptes ont été créés suite à l'ouverture de la garderie en septembre 2021.

3512 - Collège de Gossens

Réparation des volets pour un montant de CHF 5'240.70

3513 – Collège de Mézery

Réfection des peintures de l'appartement Millioud :

- CHF 7'160.80 (en dessous du budget) sur le compte 3513.314
- CHF 1'314.00 pour la dépose et repose des radiateurs et la réparation d'une prise électrique sur le compte 3513.315

De plus, le lave-linge a été remplacé pour un montant de CHF 1'766.00 (sur le compte 3513.315)

Un compteur supplémentaire pour le décompte de la Romande Energie du studio a été posé ; CHF 1'451.00 sur le compte 3513.315.

3514 – Collège de Prahins

Suite au départ du locataire en août 2021, la Municipalité a réfléchi, dans un premier temps, à une rénovation complète de l'appartement. Ce qui n'a pas été retenu.

Avant l'entrée d'un nouveau locataire au 1^{er} janvier 2022, les travaux suivants ont été entrepris, hors budget : sur les comptes 3514.314 et 3514.315

- Réfection complète des peintures : CHF 8'122.50
- Ponçage du parquet et remplacement des moquettes des chambres par un revêtement stratifié : CHF 8'900.00
- Remplacement de la hotte de ventilation de la cuisine : CHF 1'087.60

Comme budgeté, le congélateur communal a été démonté, coût total : CHF 3'224.55

352 Grande salle

Il a y, depuis de nombreuses années, des soucis d'infiltration d'eau dans les abris PC sous la grande salle. Quelques travaux urgents ont été effectués en 2021, la Municipalité étudie une amélioration de l'étanchéité sous la place. Ces travaux pourront être pris sous le compte de réserve des abris en déduction du montant qui devra être restitué au Canton.

Travaux effectués en 2021 : sur les comptes 352.314, 352.315 et 352.465

- Rénovation des sauts-de-loup et étanchéité : CHF 12'703.70 ; une partie des travaux ont été pris en charge par l'assurance : CHF 5'000.00
- Réparation des ventilateurs : CHF 2'879.00

Comme prévu dans le budget, 75 chaises ont été remplacées (compte 352.311), hors budget sur ce compte : le remplacement du frigo pour les denrées alimentaires : CHF 3'098.00

La garderie utilise la buvette de la grande salle pour les repas de midi depuis le mois de septembre 2021, un décompte des frais de chauffage et d'électricité sera établi en 2022. La garderie participe par un montant forfaitaire à une partie de ces frais (compte 352.4651).

353 Eglises

3534 – Eglise de Prahins

Réparation du marteau de frappe de la cloche : CHF 1'593.95 sur le compte 3534.315

355 Auberge communale

Le crédit d'investissement pour la rénovation du bâtiment de la Clef des Champs a été bouclé en 2021. Comme mentionné dans l'introduction, diverses écritures de correction sont passées sur l'exercice 2021 :

- Amortissement des travaux, selon préavis 2/2019 : CHF 430'000.00 (compensé par la reprise sur le fonds de réserve renouvel/rénovations 9281)
- Amortissement de l'aménagement des chambres d'hôtes : CHF 3'000.00
- Indemnités versées au tenancier pendant la période des travaux : CHF 12'500.00 sur le compte 352.3651

Une légère baisse des loyers pendant la période de fermeture des restaurants en 2021 a été accordée au tenancier, d'où une baisse des revenus de CHF 5'500.00

3551 Epicerie

Fourniture et pose du totem publicitaire, de divers panneaux pour le parking et de poteaux sont comptabilisés sous le compte 3551.3141 : CHF 5'427.85.

Réparations des bacs, d'une barrière et du mur de l'épicerie endommagés par des véhicules refacturées sur le compte 3551.465.

Amortissement du patrimoine financier des travaux de création de l'épicerie, selon préavis 1/2019 : CHF 4'200.00 sur le compte 3551.330

4 Travaux

430 Routes

Travaux budgetés partiellement effectués : compte 430.314

- Chemin de la Vignette : CHF 5'446.95
- Divers travaux de goudronnage et remise à niveau de regards

Déneigement hiver 2020-2021 : compte 430.318 et 430.465

- Routes et chemins communaux : CHF 5'854.50
refacturation pour les chemins privés : CHF 960.00
- Routes cantonales - compte 430.351 : CHF 12'902.45

440 Cimetières

Abattage de 2 arbres et élimination des souches au cimetière de Mézery : CHF 3'101.75
Légère augmentation des heures des employés (désherbage sans produits phytosanitaire).

441 Parcs – Places de sports et loisirs

- Fourniture et pose d'une plateforme à la place de jeux de Mézery : CHF 593.65
- Fourniture et pose d'une clôture à la place de jeux de Prahins : CHF 2'200.00

450 Déchèteries

Coûts de l'enlèvement des déchets en augmentation par rapport à 2020, principalement due au broyage des branches à la déchèterie de Donneloye qui a été facturé pour 3 ans (2019-2020-2021) pour un montant de CHF11'073.00.

Grâce à l'augmentation des taxes déchets validée au 1^{er} janvier 2021, ainsi qu'à une bonne rétribution de la Strid, le poste déchèterie est couvert à environ 93%.

460 Egouts et épuration

Remplacement du collecteurs EC parcelle 2096 : CHF 14'562.15

Travaux pour le remplacement de la canalisation et réfection de la chaussée propriété Lugon : CHF 19'424.00 – montant pris en charge par l'ECA : CHF 6'169.60

Comptes 460.314 et 460.465

Curages des collecteurs EC à Gossens et Prahins : CHF 10'025.00

Remplacement du tableau électrique station pompage Moulin Isard : CHF 1'166.50

461 Stations d'épuration

4611 Step de Donneloye

Le crédit d'investissement pour le remplacement des disques biologiques n'est pas complètement terminé, une facture est encore en suspens suite à des problèmes techniques. L'amortissement budgeté de CHF 17'000.00 a été néanmoins comptabilisé.

4612 Ste de Gossens

Contrat d'assistance technique : CHF 3'767.50

Travaux urgents à la step de Gossens (2018) complètement amortis : CHF 10'608.40

4614 Step de Prahins

- Remplacement de l'automate (suite à un dégât dû à la foudre en 2020) : CHF 14'910.00
(pris en charge par l'ECA : CHF 15'167.80 – y compris la réparation de 2020)
- Remplacement de la pompe doseuse : CHF 2'728.05

Frais de fonctionnement répartis avec la Commune de Montanaire pour le village de Chanéaz : CHF 15'166.85

470 Cours d'eau, rives – Ruisseaux

- Ruisseau du Champ des Pierres – honoraires avant projet : CHF 48'433.10
subventionné à 60% (solde 35% dès acceptation du projet) CHF 29'323.10
- Ruisseau Prahins, propriété Vallon : décompte final CHF 2'225.00
subvention décompte final CHF 7'336.00
- Ruisseau du Marais, honoraires frais complémentaires : CHF 13'791.30
subvention : CHF 13'101.75

5 Instruction publique & culte

510 Enseignement primaire-secondaire

Selon les comptes 2021 de l'ASIRE : coût à l'habitant CHF 587.752, montant pour notre commune : CHF 487'246.40 pour 829 habitants (peu d'augmentation par rapport aux comptes 2020, mais inférieur au budget qui était de CHF 625.232/hab).

560 Service dentaire

Les frais de la caravane dentaire sont repris par l'ASIRE à partir d'août 2021

580 Temples et cultes

Paroisse de Paquier-Donneloye : CHF 4'208.20 (diminution par rapport aux comptes 2020)
Paroisse catholique Yverdon : CHF 3'192.75 (légère augmentation)

6 Police

610 Police (réforme policière)

Montant mis en réserve en 2020 : CHF 3'000.00

Montant reçu en 2021 : CHF 3'977.00

Pour 2021 : Montant budgété : CHF 67'653.00

Montant facturé selon le décompte provisoire 2021 : CHF 72'289.00

Montant mis en réserve à payer en 2022 : CHF 5'000.00

650 Défense contre l'incendie

Participation aux coûts du SDIS Régional : CHF 30'525.75 en dessous du budget

Une réserve pour un subside de l'ECA a été dissoute : CHF 5'000.00 (subvention à recevoir comptabilisée en 2018)

7 Sécurité sociale

710 Service social

RAS-ACAS : légère diminution par rapport aux comptes 2020 et en dessous du budget
FAJE – EFAJE : Diminution des coûts par rapport à 2020 : CHF 413'608.00 pour 2021
Une aide cantonale Covid-19 a été versée par l'EFAJE et comptabilisée en 2021 :
CHF 9'325.55.

Un remboursement des acomptes payés en trop est également comptabilisé et sera déduit des acomptes 2022 pour un montant de CHF 4'068.27

720 Prévoyance sociale

720.351 Facture sociale :

Montant mis en réserve en 2020 : CHF 65'000.00

Montant reçu en 2021 : CHF 75'471.00

Montant au budget selon acomptes 2021: CHF 413'609.00

Montant facturé selon décompte provisoire 2021 : CHF 371'748.00

Acomptes payés en trop : CHF 40'000.00

8 Services industriels

810 Service des eaux

- Réparation d'une fuite d'eau au Chemin des Ecoliers à Gossens : CHF 5'900.00
- Contrôle et nettoyage des vannes : CHF 2'171.25
- Réparation de 2 bassins fontaine Prahins : CHF 1'751.20
(sous le compte 810.315)

- Honoraires PPDE et auto-contrôle : CHF 8'400.00
- Analyses des eaux réseau Amenée Eau Menthue : CHF 2'882.40
(sous le compte 810.318)

Montant attribué au fonds de réserve eau : 29'368.80 (ce poste ne doit pas être bénéficiaire).

Investissements en cours

914161 Step de Donneloye remplacement des disques biologiques

Crédits d'investissement octroyés : CHF 315'000.00

Factures payées en 2021 : CHF 994.25

Amortissement budgété : CHF 17'000.00

Investissement au 31.12.2020 : CHF 286'010.80

Une facture est toujours en attente de résolutions de problèmes techniques sur l'installation.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Vu ce qui précède nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE
sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2021 :

| | |
|------------------------|--------------|
| Revenus : | 4'097'442.37 |
| Charges : | 4'031'791.78 |
| Excédent des revenus : | 65'650.59 |

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

B. Reymondin

la Boursière

F. Gavillet

Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des emprunts